

Réunion du 6 octobre 2014

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Madame Laurence JOST, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, Madame Laurence MULLER-BRONN, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Jean MATHIA

Absent(s) : Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur : Monsieur Jean-Philippe MAURER

N° CP/2014/596 - Immobilier d'entreprises - 2121
Soutien à la création d'un hôtel d'entreprises et de deux commerces de proximité

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- 420 000 euros à la communauté de communes de la Région de Saverne, pour la réalisation d'un hôtel d'entreprises dédié à l'éco-rénovation et l'éco-construction,
- 50 000 euros à la commune de Mollkirch, pour la réalisation d'un commerce de proximité, sous réserve de la non obtention d'autres subventions publiques,
- 29 116 euros à la commune d'Alteckendorf pour la réalisation d'un commerce de proximité, en complément de la subvention de 124 438,40 euros attribuée par la commission permanente du 6 janvier 2014.

Par ailleurs, la commission permanente approuve les conventions financières relatives aux opérations de Saverne et Mollkirch, ainsi que l'avenant à la convention d'Alteckendorf, et autorise son président à les signer.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : 067-226700011-20141006-lmc189386-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 10/10/14